

ADR : Aide à Dominante *ré-éducative* Relationnelle

Missions ADR

aide à l'analyse des situations, à reconnaître et **prendre en compte les besoins** des élèves et à **construire des réponses adaptées**.

prévenir et remédier aux difficultés scolaires **qui résistent** aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves (**PPRE**)

« Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et repérer, grâce à une **analyse partagée** avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés de comportement de ces élèves et de mettre en œuvre des actions, dans le **cadre d'un projet d'aide spécialisée**, pour faire évoluer les situations ».

Projet Aide spécialisée : Les interventions peuvent prendre différentes formes

co-intervention, prise en charge de groupes de remédiation, conseils, ressources...

Besoins éducatifs particuliers : suite à l'observation, l'analyse partagée, hypothèses de remédiation envisagées.

Périmètre d'intervention : il englobe tout le territoire de la circonscription.

Modalités de l'intervention ADR

Problématique individuelle

Climat de classe

Projet de prévention

Prise de contact avec l'équipe RASED de son secteur

Analyse de la problématique RASED + ADR et hypothèses de remédiation

Validation de l'intervention par IEN
pour les antennes RASED hors Gond Pontouvre

Projet d'aide spécialisée ADR

*Prise en compte des besoins spécifiques des élèves, mais également réflexion sur l'environnement de ces derniers : **objectif d'inclusion** impliquant un travail sur le groupe classe également.*